



DELIBERATION INSTALLATION DE LA FIBRE A LA SALLE DE LA ROCQUE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commune de ROBERVAL

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel VERPLAETSE, maire.

Etaient présents : Michel VERPLAETSE, Maire,
Michel SINEAU, Aurore BOUCHENEZ Adjoints au Maire,
Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Christian VAN WETTEREN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :
Ludovic CASTAGNONI donne pouvoir à Aurore BOUCHENEZ

M Michel PIETRAS, est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

Délibération installation de la fibre à la salle de la Rocque :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la salle de la Rocque est équipée de la fibre depuis le 15 novembre 2023. La question suivante est abordée : est ce qu'il faut facturer la fibre en complément de la location. Après débat : il en est ressorti à l'unanimité que la fibre ne sera pas en supplément de la location.

Fait à ROBERVAL
Le 12 décembre 2023

Michel VERPLAETSE
Le maire

Transmis au représentant de l'Etat le :
Mis en ligne le :